Image not found or type unknown

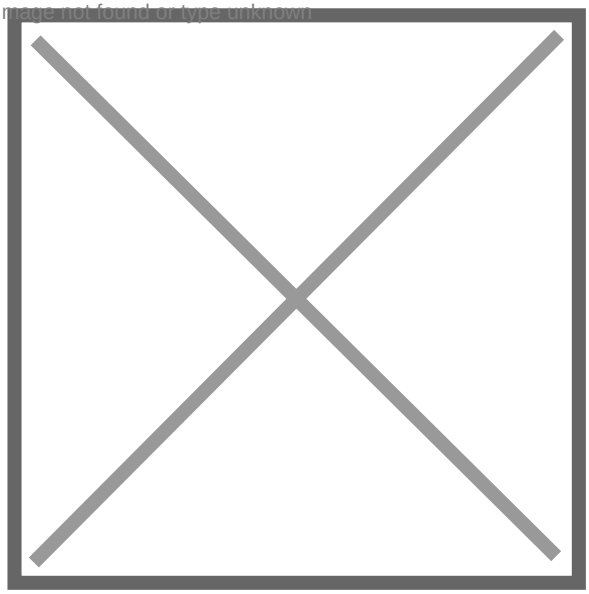

Place de parking dans le travail

Par **choupinou2006**, le **02/08/2012** à **16:49**

Bonjour,

je suis employée dans un magasin depuis une dizaine d'année.
jusqu'à présent, on pouvait se garer n'importe où sans problème.
il s'avère qu'aujourd'hui, l'employeur a fait un parking soit disant pour les collaborateurs à l'arrière du magasin non fermé et non surveillé (uniquement avec une caméra)et l'entrée au magasin est toujours devant. pour avoir accés au magasin il faut faire 100 mètres à pied seul avec soit disant une surveillance (la caméra dans l'angle du bâtiment).
Je ne trouve pas çà sécurisant du tout.
Est ce que l'employeur peut obliger d'utiliser ce parking ????
PARCE QUE CELUI CI NOUS MENACE DE SANCTIONS DISCIPLINAIRE.

MERCI

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés